

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[La correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856](#)[Collection](#)[1850-1857 : Une nouvelle posture publique établie, académies et salons](#)[Collection](#)[1854 \(1er janvier-21 décembre\) : Dorothée, une princesse russe, persona non grata à Paris](#)[Item](#)[22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven](#)

22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven

Auteurs : **Guizot, François (1787-1874)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Conversation](#), [Diplomatie \(France-Angleterre\)](#), [Femme \(portrait\)](#), [Femme \(santé\)](#), [Guerre de Crimée \(1853-1856\)](#), [Politique \(Russie\)](#), [Portrait](#), [Réseau social et politique](#), [Salon](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date 1854-03-20

Editeur de la fiche Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

Langue Français

Cote 3697, AN : 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 17

Nature du document Lettre autographe

Support copie numérisée de microfilm

Etat général du document Bon

Localisation du document Archives Nationales (Paris)

Transcription

22 Lundi 20 mars 1854

Si Lord Stratford obtient pour les Chrétiens les quatre concessions qu'il a dit-on, formellement demandées, l'abolition du Karatoch, le droit de témoigner en justice,

le droit de posséder des terres et celui d'entrer dans l'administration civile et dans la milice, je ne comprends pas ce qui vous restera à demander spécialement pour les chrétiens grecs. Il est vrai que vous avez manifesté, dit-on, l'intention de ne vous occuper que des Chrétiens grecs et de ne pas vouloir que les concessions fussent communes entre eux et les autres. Ceci vous mettrait encore, vis-à-vis de l'Europe, sur un plus mauvais terrain. J'ai peine à y croire.

On disait hier soir que votre refus péremptoire d'obtempérer à la sommation Anglo-française était arrivé le matin, et que vous aviez répondu sur le champ, sans attendre le terme des six jours. On en concluait que vos flottes de la Baltique s'étaient mises en sûreté, autant qu'elles le peuvent sans quoi, vous auriez profité du délai de six jours.

J'ai diné hier chez Mad. de Boigne ; le chancelier, M. et Mad. de Rémusat, Mad. de Chastenay, d'Haubersart et Lagrené. Le soir, il est venu assez de monde, Dumon, la Duchesse de Maillé, Mad. Mollien, le général d'Arbouville, la petite Lagrené qui est bien jolie. Sa mère ne sort pas ; leur seconde fille sort à peine d'une fièvre typhoïde qui l'a mise en grand danger. le plus de votre absence.

Barante est arrivé, bien portant, et assez en train. Il me semble que, l'hiver dernier, vous l'aviez repris en grâce. Pour moi, amitié à part, je retrouve toujours sa conversation avec plaisir. Il a l'esprit juste, fin, varié et libre, et nous avons le même passé ; grande sympathie. Je ne puis en conscience répéter à Chasseloup Laubat votre compliment de regret.

Midi

Je viens de lire les deux premières des nouvelles pièces communiquées au Parlement. Le Memorandum de 1844 vous vaut mieux que la dépêche de Seymour de 1853. Je n'ai pas encore entendu parler de votre occasion. Adieu. Je pars ce soir pour le Val Richer ; d'où je vous écrirai après-demain mercredi. leur seconde fille sort à peine d'une fièvre Je serai de retour à Paris vendredi matin. Adieu, Adieu. G.

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), 22. Paris, lundi 20 mars 1854, François Guizot à Dorothée de Lieven, 1854-03-20

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5105>

Copier

Informations éditoriales

Date précise de la lettreLundi 20 mars 1854

Lieu de destinationBruxelles (Belgique)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionParis (France)

Lundi 20 Mars 1834

3697

Si lord Stratford obtient pour
les Chrétiens les quatre concessions qu'il a
dit, formellement demandé, l'abolition
du Karatsch, le droit de témoigner en justice,
le droit de posséder de la terre, et ainsi
d'autres dans l'administration civile et dans
la milice, je ne comprends pas ce qui vous
pousse à demander spécialement pour
le Chrétiens grec. Il est vrai que vous
avez manifesté, dit-on, l'intention de ne
pas occuper que le Chrétiens grec et
de ne pas vouloir que les concessions fussent
communes entre eux et les autres. Cela vous
mettrait en face, vis à vis de l'Europe, sur
un plus mauvais terrain. J'ai peine à y
croire.

On disait hier soir que votre refus
prématuré d'obtempérer à la sommation
anglo-française était arrivé le matin,
et que vous aviez répondu sur le champ,
sans attendre le terme des six jours. On

Et l'entendait que vous flottiez de la Baltique
J'étais née en Suède, autant qu'il le faut le
peut, sans quoi, vous auriez profité du
délai de 15 jours.

J'ai dîné hier chez Mme de Boigne;
le Chantelot, M^e et Mme de Rémusat,
Mme de Chastenay, d'Hauberty et Lagrange.
Le soir, il est venu auz de monde, Drouot,
la duchesse de Noailles, Mme M^e M^e M^e, le
général d'Arboisville, la petite Lagrange
qui est bien jolie. Je n'en ne sais pas;
leur seconde fille sorte à peine d'une fièvre
typhoïde qui l'a mise au grand danger.
Mme de Boigne est la personne qui profite
le plus de votre absence.

Barrant est arrivé, bien portant et
allé en bain. Il me semble que, depuis
deux ans, vous l'avez repris en grâce.
Pour moi, amitié à part, je retrouve
toujours la conservation avec plaisir.
Un l'esprit juste, fin, varié, et libre, et
nous avons le même passe; grande
sympathie.

J. ne puis en ce moment répondre à Chatey,
l'oubat votre compliment le regret.

Rud.

Je viens de lire les deux premières de, nouvelle
pièce communiquée au Parlement. Le
memorandum de 1844 vous vaut mieux
que la dépêche de Seghers de 1853.

Je n'ai pas encore entendu parler de
votre réaction.

Adieu. Je pars ce soir pour le Val d'Isère,
d'où je vous écrirai après demain mercredi.
Je serai de retour à Paris vendredi matin.

Adieu, adieu

3